

Présentation des membres du conseil

Présents

- Mmes CHEVRIAUX Céline, GARCIA Catherine, HUET Florence, MATHIS Claire, Mr RIBEYROLLES Luc, BYTEBIER Karl, enseignants
- Mme FERRANDO Gaëlle, Maitresse G RASED,
- Mmes SANTAELLA Virginie, LIGONNET Jessica, GUSMAROLI Sophie, Mr MERCIER Lenny, parents d'élèves délégués élus
- Mme GADET Florence, Mme SERVA Céline, élues de la Mairie d'Aniane
- Mr FAROLDI David, responsable enfance-jeunesse mairie d'Aniane
- Mmes POURSEL Chantal, BANES Peggy, BOUIROU Sandra, BRABANT Elisabeth, ATSEM.
- Mr SCOTTO Georges, DDEN

Excusés : Mme HUMBERT, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme OTTOLINI Gaëlle, maitresse E RASED

Résultats des élections des parents d'élèves délégués

Taux de participation : 34 %

Inscrits : 195

Votants : 67

blancs ou nuls : 2

Rôle du conseil d'école

- Durée 2 h, trois fois par an
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Se réunit trois fois par an (19 octobre, **mardi** 26 mars, **mardi** 11 juin) à 18h
- Présente le projet d'école
- Parle des différents projets des classes
- Organisation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) :
 - une maitresse G qui travaille sur les difficultés de comportement avec les enfants → Gaëlle FERRANDO
 - un psychologue scolaire → Thierry DERVEAUX (qui peut être contacté directement par les parents)
 - une maitresse E qui travaille sur les difficultés scolaires des enfants (surtout avec les GS) → Gaëlle OTTOLINI

Mme FERRANDO explique qu'elle est en observation dans les classes depuis la rentrée le lundi matin et le jeudi après-midi. Elle commencera à travailler avec des petits groupes d'enfants après les vacances. Elle intervient sur 9 écoles.

Vote du règlement intérieur

Conforme au règlement départemental de juillet 2014. Ce règlement départemental est disponible dans le porte vue dans mon bureau ou bien sur internet sur le site de l'inspection académique, à l'adresse :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107

Proposition de modifications suite aux changements de rythmes et concernant les directives des APC.

“En effet, l'école maternelle fait l'objet d'une dérogation accordée pour 1 an par la commission départementale de l'éducation nationale (CDEN)

Horaires : arrivée des enfants de 8h35 à **8h45**, sortie à **11h45**, puis de 13h35 à **13h45** et sortie à **16h45**.

A partir de la rentrée 2018, les APC sont spécifiquement dédiées à la mise en oeuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture.”

Voté “pour” par tous les membres du conseil à l'exception du DDEN (qui s'est abstenu) en rapport aux rythmes de 4 jours.

I. Mise en place du conseil d'école

Répartition des effectifs : 106 enfants aujourd'hui (26 GS, 38 MS et 42 PS)

PS-MS : 27 enfants → 8 PS et 19 MS avec Céline CHEVRIAUX et Florence HUET (ATSEM : Sandra BOUIROU)

PS-MS : 27 enfants → 8 PS et 19 MS avec Catherine GARCIA et Karl BYTEBIER (ATSEM : Peggy BANES)

PS-GS : 26 enfants → 14 PS et 12 GS avec Claire MATHIS et Florence HUET (ATSEM : Elisabeth BRABANT)

PS-GS : 26 enfants → 12 PS et 14 GS avec Luc RIBEYROLLES (ATSEM : Chantal POURSEL et Camille COLLADOS les jeudis après-midi et vendredis)

Subventions : 27 € par enfant pour les sorties (prévisionnel des sorties envoyé à la mairie)

47 € par enfant pour les fournitures scolaires

6,5 € par enfant pour les cadeaux de Noël (1 livre par enfant)

600 € alloués pour le spectacle de Noël (coût : 520 € cette année)

Prévision d'effectif a été demandée par l'IA (avant le 9 octobre) : déclaré 112 enfants pour la rentrée prochaine (32 PS, 42 MS, 38 GS).

DDEN : Mr SCOTTO explique qu'il est membre de droit au conseil d'école. Il est présent pour faire valoir l'intérêt de l'enfant ainsi que les principes de laïcité.

Il indique que les DDEN font pression pour généraliser l'apprentissage de la natation.

Donne également des information sur l'association pour laquelle il est bénévole "Lire et faire lire", qui peut intervenir sur temps scolaire ou périscolaire.

II. Aménagement, hygiène et sécurité

Plusieurs petits travaux n'ont pas été réalisés cet été (bancs de la cour, poignées vélo bleus, vidéoprojecteur, tableau classe 3, ...). La mairie indique que la commande n'a pas encore été passée.

Ce compte-rendu édité en décembre, indique que les commandes ont été reçues maintenant.

Chaque demande de travaux est envoyée par mail à Mme Florence Gadet et à M. David Faroldi.

Aménagement :

2 ordinateurs ont été changés par la mairie : celui de la cantine et celui de la salle des maîtres.

Dans les futurs investissements, nous souhaiterions équiper la dernière classe avec un vidéoprojecteur. Nous ferons passer une liste avant la fin de l'année civile.

Installer un cendrier devant l'école, car il y a énormément de mégots devant le portillon.

Hygiène : Entreprise privée qui fait le ménage dans l'école maternelle. Nous communiquons avec eux par le biais d'un cahier de liaison lorsque cela est nécessaire.

Sécurité :

Entretien régulier des vélos, trottinettes qui deviennent dangereux pour la sécurité des enfants : les bouchons aux guidons sont à vérifier régulièrement, il faut actuellement remplacer ceux des vélos ou trottinettes bleus... Nettoyage des feuilles.

Des jeunes squattent la cour le week-end (on a pu retrouver des débris le lundi matin, ainsi que les vélos éparpillés)

Exercice d'évacuation a été fait jeudi 18/10/18. Evacuation rapide et calme (2 minutes 30), en présence des pompiers. Nous remercions les pompiers qui ont pris le temps de montrer aux enfants le camion, d'essayer un vrai casque et même d'actionner la lance à incendie! Les enfants étaient ravis!

Exercice PPMS : effectué le jeudi 4 octobre 2018. Nous avons des directives : il fallait réaliser un exercice de confinement. Les 2 classes de PS-MS se sont confinées dans le dortoir, les 2 classes de PS-GS dans la cantine (cf compte-rendu).

Vigipirate : Rappel aux parents d'élèves : éviter les attroupements devant l'école, ne pas stationner devant, être vigilants concernant les sacs abandonnés, ...

ATSEM : nous demandons à la mairie de nous prévenir par mail des réunions.

III. Fonctionnement de l'école : Evénements et projet d'école

Coopérative scolaire : cahier des comptes à disposition, nous commençons l'année avec environ 4338 €.

Nous avons acheté des jeux de repérage dans l'espace et de langage (200 €), du matériel d'arts plastiques (180 €). Nous avons payé les cotisations USEP (905 €) et les cotisations de coopérative financées par les parents sont rentrées.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : se fait entre 13h15 et 13h35, presque tous les jours, suivant les classes et les enfants. Cette année, on nous demande de cibler sur le langage et la lecture.

Projet d'école LANGAGE (Différents avenants)

Thème principal : maîtrise de la langue orale, avec différentes actions envisagées car beaucoup axé sur le langage à travers les jeux (mathématiques et jeux de société en alternance, car ce sont davantage les MS et GS qui participent au projet en décroisement pendant la sieste des PS), nous envisageons de reprendre sur les jeux de société cette année afin que les enfants qui étaient en PS il y a deux ans puissent participer plus activement au projet. Nous aurons donc besoin de parents qui viennent nous aider régulièrement en période 3. Ces jeux sont empruntés à la compagnie des jeux, association à laquelle nous adhérons. Le projet coûte environ 500 € payé par la coopérative scolaire.

Cette année, nous avons demandé à la maison de retraite d'Aniane si certaines personnes âgées seraient intéressées pour venir animer des jeux avec des petits groupes d'enfants. La partie "la farandole" est d'accord, les personnes résidentes sont plus valides et autonomes. Elle nous tiendra au courant pour le nombre de personnes que l'on pourra avoir à chaque séance.

Projet USEP : USEP = Union Sportive de l'enseignement du premier degré de l'Hérault. Maternelle : correspondance entre 2 ou 3 classes. Les enseignants organisent 2 à 3 rencontres dans l'année.

- PS-MS Céline et Cathy : Correspondent ensemble avec 1 classe de PS-MS de Montpeyroux 14/02 à Aniane, 14/06 à Montpeyroux, + EPS et Litt le 16/04 à Vailhauquès
- PS-GS Luc et Claire correspondent ensemble avec la classe de PS-MS-GS de Puéchabon, le 19 février à Aniane, le 21 mai à Puéchabon, le 16/04 à Vailhauquès

Sport, mais aussi : communication (correspondance), d'autres compétences, rencontre d'autres enfants, d'autres lieux, ... Représente environ 900 € d'affiliation cette année pour l'école entière + payer 1 bus (entre 200 et 300 €) pour une des rencontres. 2 bus sont payés, les autres sont à notre charge. Ils peuvent nous prêter du matériel sportif, ...

Projet CHORALE : Tous les MS et GS de l'école participent à une chorale toutes les semaines, le mercredi. Nous pensions faire une représentation pour des chants de Noël à la maison de retraite, pour égayer un peu en cette période festive.

Projet MUSIQUE : accordé pour la deuxième partie de l'année scolaire pour les 2 classes de PS-GS, sur le thème de "la goutte d'eau dans tous ses états". Les interventions de la DUMIste Hélène HAV commenceront le 15 février, en vue d'une représentation à l'abbaye en fin d'année scolaire.

Bibliothèque : Toutes les classes accèdent à la bibliothèque. Tous les 15 jours, nous avons un créneau le lundi matin et le jeudi matin. Les GS peuvent emprunter des livres, mais il n'y a pas assez de fond pour que les MS et les PS le puissent aussi. Les classes de PS-MS y vont 1 fois par mois.

A la suite du conseil d'école, nous écrivons un courrier à la CCVH pour demander que les MS puissent également emprunter des livres. Nous demandons à la mairie s'il serait possible d'acquérir 2 caddies pour transporter les livres depuis la bibliothèque, jusqu'à l'école.

Ce compte-rendu, édité en décembre, indique qu'à partir de janvier, les MS auront la possibilité d'emprunter des livres, au même titre que les GS.

Spectacle de Noël : prévu le vendredi 21 décembre, veille des vacances. Matin, à 10 h00, spectacle "La folie du Père Noël" (Compagnie Ziconoclastes), avec les grands de la crèche et Puéchabon.

Merci à la mairie de faire le noir dans la salle pour le spectacle.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'organiser le goûter l'après-midi, goûter de Noël offert par la municipalité, suivi de l'arrivée du Père-Noël qui amènera les cadeaux aux enfants. Appel aux parents pour aider à l'emballage des cadeaux dès que nous les recevrons. Nous n'avons plus d'emballage pour les cadeaux.

Nous remercions la mairie pour ce geste (goûter + cadeaux). Un sapin sera dans le hall comme les années précédentes. La mairie nous proposera un Père Noël pour 14H30.

Sortie de fin d'année : Toutes les classes iront à l'accrobranche de Villeneuve les Maguelone le vendredi 7 juin (2 bus, des parents devront suivre en voiture).

Sortie supplémentaire : Nous aimerions emmener toutes les classes au zzo de Lunaret à Montpellier début avril, si les finances le permettent car nous travaillons sur les animaux cette année (2 bus, des parents devront suivre en voiture également).

ENT : Tous les enseignants ont expliqué en réunion de rentrée la façon de naviguer sur le site, ce que l'on pouvait y trouver, ... La mairie prend en charge 50 €/école/an qui représente de coût d'un hébergement sur un site français, ce qui constitue une protection des données car c'est la loi française qui s'applique.

Fête des écoles :

Prévue le vendredi 28 juin.

Fête commune avec l'élémentaire.

De 17h à 19h : jeux de kermesse, avec vente de boissons et gateaux préparés par les parents

soirée : repas partagé

Somme récoltée : partagée au pro rata du nombre d'enfants entre la maternelle et l'élémentaire.

En juin 2018, la somme totale récoltée a été de 1200 € répartie entre la tombola et la vente (gateaux + boissons). Merci à tous.

Questions diverses :

Parents :

- Les parents sont nombreux à être nouveaux cette année, ils s'informent donc des demandes antérieures et de leur suivi : le rack à vélo a bien été installé devant l'école, en plus de celui à trottinette.
- Il y aura des pique-niques proposés aux enfants de maternelle à partir du mois d'avril, pour réduire le bruit dans la cantine, ce pique-nique sera pris dans la cour de l'école maternelle, sur les tables (question pratique).
- Ils soulèvent le problème que des parents se sont plaints que leurs enfants avaient regardé un dessin animé pendant le temps cantine un jour de pluie. Nous expliquons que cela arrive, très peu souvent, mais ça peut durer 20 minutes et c'est souvent en lien avec les activités proposées en classe. De plus, les enseignants expliquent que les classes

sont équipées petit à petit d'un vidéoprojecteur, c'est pour s'en servir. Bien entendu, de façon pédagogique, pour faire du lien avec le travail réalisé.

- Aménagement de sécurisation devant l'école : la mairie indique que c'était une demande des parents au départ. Il a fallu beaucoup de temps de réflexion, sur la forme, le budget, les différentes possibilités, ... Les travaux vont venir, mais les places pour se garer sont limitées, il ne faut pas hésiter à marcher pour accéder à l'école.
- Les parents d'élèves seront présents sur le marché de Noël du 9 ou 16 décembre 2018.

Mairie :

- Cabane à jeux : Vassilia demande si elle pourrait réaliser un film sur l'utilisation de la cabane. Elle va faire passer des demandes d'autorisation aux parents pour les enfants. Ce film serait utile pour présenter le projet aux municipalités intéressées.

Présidente : Mme CHEVRIAUX

Secrétaire : Mme GARCIA